

Unipolaire (un emplacement) ou à trois voies (emplacements multiples) Gradateurs à glissière pour charges à incandescence

N° de cat. IPI06-1L, 600 W (lumineux)

N° de cat. IPI10-1L, 1 000 W (lumineux)

120 V c.a., 60 Hz

AVERTISSEMENTS :

- installer ou utiliser conformément aux codes de l'électricité en vigueur;
- à défaut de bien comprendre les présentes directives, en tout ou en partie, on doit faire appel à un électricien qualifié;
- pour éviter la surchauffe ou l'endommagement éventuel de ce dispositif et des appareils qui lui sont raccordés, ne pas l'installer pour commander une prise, de l'éclairage fluorescent ou un appareil motorisé ou à transformateur;
- n'utiliser ce dispositif qu'en présence d'appareils d'éclairage à incandescence ou à halogène de 120 V.

DIRECTIVES

MISES EN GARDE :

- n'installer qu'un seul gradateur par circuit à voies multiples; les interrupteurs de ce circuit commuteront l'éclairage au niveau sélectionné à ce dernier;
- couper l'alimentation au fusible ou au disjoncteur avant de manipuler les luminaires commandés;
- n'utiliser ce dispositif qu'avec du fil de cuivre ou plaqué cuivre; en présence de fil d'aluminium, utiliser seulement les produits portant la marque CU/AL ou CO/ALR.

Outils requis :

Tournevis ordinaire/Philips
Pince

Coupe-fil
Ruban isolant

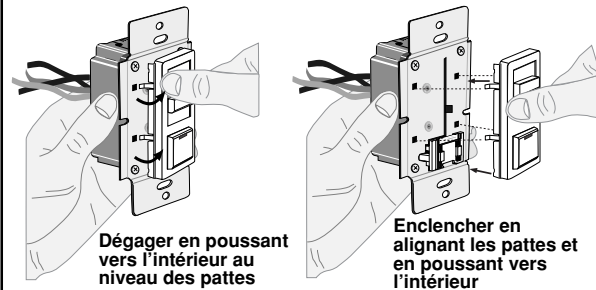
Crayon
Règle

Option de changement de couleur :

Si une trousse de changement est fournie avec le dispositif, on peut passer à l'étape suivante pour en modifier la couleur. Autrement, passer à la section « Installation gradateur seul, ou avec d'autres dispositifs ».

Changement de couleur du gradateur :

Ce gradateur se présente en plusieurs couleurs. Pour modifier la couleur du cadre, procéder comme suit :



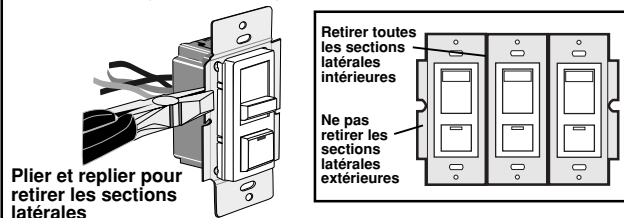
Il suffit ensuite de déplacer la glissière complètement vers le haut et le bas pour en engager le mécanisme.

Installation du gradateur seul, ou avec d'autres dispositifs :

Si le gradateur est installé seul, passer à la section **INSTALLATION**. S'il est groupé avec d'autres dispositifs, procéder comme suit :

INSTALLATIONS GROUPÉES

REMARQUE : Les sections latérales ne doivent être retirées que si le dispositif est groupé avec d'autres gradateurs ou s'il ne s'insère pas dans la boîte murale; elles peuvent rester en place si le dispositif est installé avec des interrupteurs mécaniques.



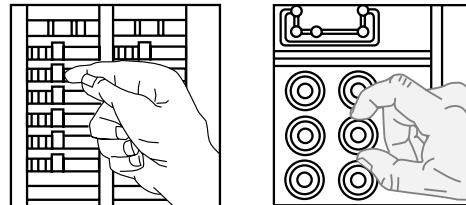
Lorsqu'on installe plusieurs dispositifs dans la même boîte murale, il faut retirer les sections latérales des brides de montage. Pour ce faire, se servir d'une pince pour les plier et les replier délicatement jusqu'à ce qu'elles cassent. Comme ces sections dissipent la chaleur, la capacité nominale des dispositifs doit être abaissée quand elles sont retirées (**se reporter au tableau**).

CHARGE MAXIMALE/GRADATEUR			
N° de cat.	Un dispositif	Deux dispositifs	Plus de 2 dispositifs
IPI06-1L	600W	500W	400W
IPI10-1L	1000W	800W	700W

INSTALLATION

REMARQUE : cocher les cases une fois les étapes complétées.

Étape 1 **AVERTISSEMENT :** pour éviter les risques d'incendie, de choc électrique ou d'électrocution, **COUPER LE COURANT** au fusible ou au disjoncteur et s'assurer que le circuit soit bien coupé avant de procéder à l'installation!

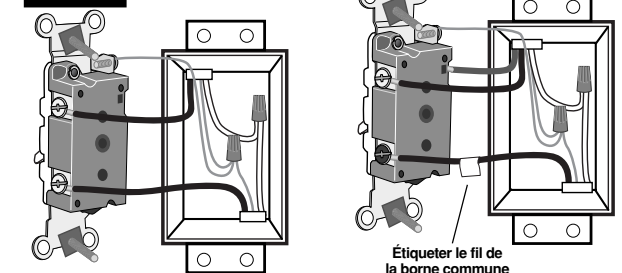


Étape 2 **Retrait des dispositifs existants :** Le cas échéant, retirer la plaque et les vis de montage du dispositif existant. Éloigner délicatement le dispositif de la boîte murale. **NE PAS** défaire les raccords tout de suite.

Étape 3 **Identification de l'application (plus communes montrées) :**

REMARQUE : si les raccords à l'intérieur de la boîte ne ressemblent pas à ceux montrés ici, on doit faire appel à un électricien qualifié.

Étape 3 suite

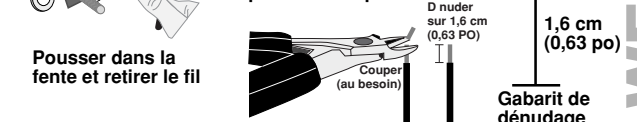


Applications unipolaires : Examiner l'arrière du dispositif existant. S'il y a deux fils raccordés à deux bornes (sans compter le fil de terre vert ou dénudé), il s'agit d'une installation unipolaire.

Applications à trois voies : Examiner l'arrière du dispositif existant. S'il y a trois fils raccordés à trois bornes (sans compter le fil de terre vert ou dénudé), on a affaire à une installation à trois voies. L'une de ces bornes est habituellement d'une couleur différente (noire) ou identifiée comme étant commune; étiqueter le fil correspondant au moyen de ruban isolant pour référence ultérieure.

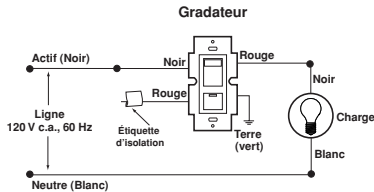
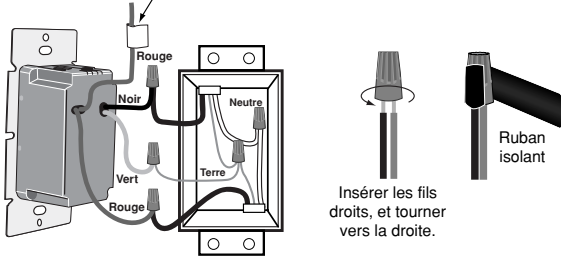
Étape 4 Déconnexion du dispositif existant et préparation des fils :

- Déconnecter les fils des bornes ou des fentes QuickwireMC (illustrées).
- Retirer l'isolant pré-coupé des fils de sortie du gradateur.
- S'assurer que les brins des fils de la boîte murale soient bien droits (les recouper au besoin).
- Dénuder l'extrémité de chaque fil de la boîte murale sur un peu plus de 1,6 cm (.63 po) (illustré).
- **En présence de systèmes unipolaires, passer à l'étape 5a.**
- **En présence de systèmes à trois voies, passer à l'étape 5b.**



Étape 5a Applications unipolaires :

Ce fil n'est utilisé que dans les installations à trois voies. En cas d'installations unipolaires, il faut laisser cette étiquette d'isolation en place.



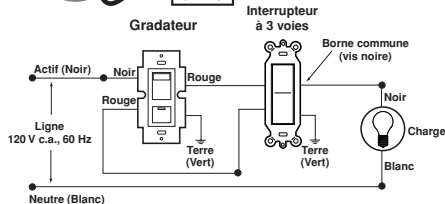
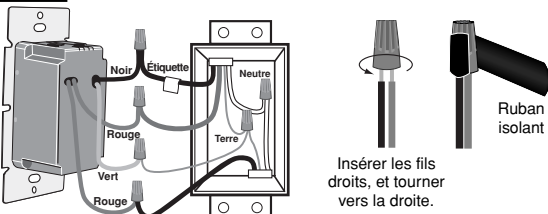
Raccorder les fils conformément au SCHÉMA DE CÂBLAGE, en procédant comme suit :

Visser les marettes (vers la droite) en s'assurant qu'aucun brin n'en dépasse. Recouvrir chaque marette de ruban isolant.

- Le fil de terre vert du gradateur au fil vert ou dénudé de la boîte murale.
- Le fil de sortie noir du gradateur à n'importe lequel des fils déconnectés du dispositif existant.
- Le fil de sortie rouge du gradateur sans étiquette au fil restant dans la boîte.
- L'autre fil rouge devrait porter une étiquette d'isolation de la même couleur.

REMARQUE : en l'absence d'étiquette d'isolation, on doit se servir d'une petite marette ou de ruban isolant pour protéger ce fil de sortie rouge. **Passer à l'étape 6.**

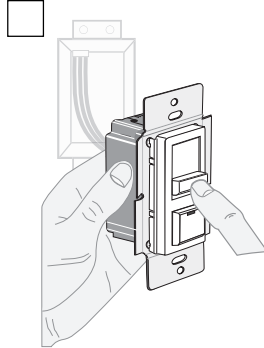
Étape 5b Applications à trois voies :



Étape 5b suite Raccorder les fils conformément au SCHEMA DE CÂBLAGE, en procédant comme suit :

- Visser les marettes (vers la droite) en s'assurant qu'aucun brin n'en dépasse. Recouvrir chaque marette de ruban isolant.
- Le fil de terre vert du gradateur au fil vert ou dénudé de la boîte murale.
- Le fil de sortie noir du gradateur au fil étiqueté (commun) identifié au moment du retrait du dispositif existant.
- Retirer l'étiquette d'isolation du fil de sortie rouge.
- N'importe lequel des fils de sortie rouges du gradateur à un des fils restant dans la boîte.
- Le fil rouge restant du gradateur au dernier fil dans la boîte.

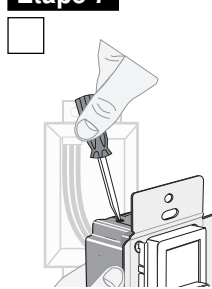
Étape 6 Vérification du gradateur avant son installation dans la boîte murale :



- Rétablir l'alimentation au fusible ou au disjoncteur.
- En tenant délicatement le gradateur de la manière illustrée, hausser la glissière au maximum. Les lumières devraient s'allumer à leur intensité maximale. Si elles ne s'allument pas, appuyer une fois sur l'interrupteur à poussoir. Elles devraient alors s'allumer à leur intensité maximale.

Si elles ne s'allument toujours pas, se reporter à la section DIAGNOSTIC DES ANOMALIES.

Étape 7 Réglage de l'intensité minimale :

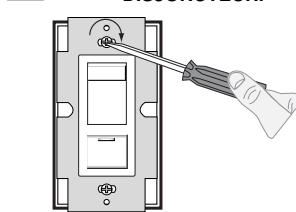


Ce gradateur est doté d'un réglage de l'intensité minimale qui permet de fixer le niveau d'éclairage voulu à la position la plus basse de la glissière.

Abaisser la glissière au minimum. Au moyen d'un petit tournevis isolé, tourner la vis de réglage de la manière illustrée jusqu'à l'obtention de l'intensité minimale requise.

Étape 8 Fixation :

COUPER L'ALIMENTATION AU FUSIBLE OU AU DISJONCTEUR.

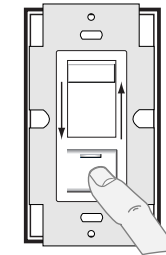


Terminer l'installation en insérant délicatement les fils dans la boîte, en prévoyant suffisamment d'espace pour le dispositif. Installer ce dernier au moyen des vis de montage fournies. Fixer la plaque.

Étape 9 Rétablissement de l'alimentation : Rétablir l'alimentation au fusible ou au disjoncteur. L'installation est terminée.

FONCTIONNEMENT

- REMARQUE :** le témoin s'allume quand le dispositif est hors tension (OFF) afin d'en faciliter le repérage dans l'obscurité.
- REMARQUE :** dans le cas d'installations à trois voies, les interrupteurs commuteront l'éclairage à l'intensité réglée au niveau du gradateur. L'éclairage peut être commandé à partir de ce dernier ou de l'interrupteur.



COMMUTATION :

Appuyer sur l'interrupteur à poussoir pour allumer l'éclairage.

Appuyer de nouveau sur l'interrupteur à poussoir pour éteindre l'éclairage.

GRADATION :

Déplacer la glissière pour tamiser ou intensifier l'éclairage en conséquence.

DIAGNOSTIC DES ANOMALIES

- Les lumières clignotent :
 - il y a de mauvaises connexions au niveau de la lampe;
 - les fils ne sont pas adéquatement protégés par les marettes.
- Les lumières ne s'allument pas, et le témoin d'alimentation reste éteint :
 - le fusible est brûlé ou le disjoncteur s'est déclenché;
 - la lampe est brûlée;
 - le neutre de la lampe n'est pas raccordé.

REMARQUE : pour obtenir de l'aide au niveau de l'identification du fil ACTIF dans une application à trois voies, se rendre au site Web de Leviton au www.leviton.com.

En présence d'applications moins courantes, se reporter au tableau CONCORDANCES MARETTES/FILS.

CONCORDANCES MARETTES/FILS	
1 - 12 AWG + 1	à 3 x 14, 16 ou 18 AWG
2 - 12 AWG + 1	ou 2 x 16 ou 18 AWG
1 - 14 AWG + 1	à 4 x 16 ou 18 AWG
2 - 14 AWG + 1	à 3 x 16 ou 18 AWG

RENSEIGNEMENTS SUR LES PRODUITS

- Pour obtenir de l'assistance technique, composez le **1 800 405-5320**
- Rendez-vous également au site Web de Leviton, au www.leviton.com

EXCLUSIONS ET GARANTIE LIMITÉE DE 5 ANS

Leviton garantit au premier acheteur, et uniquement au crédit du dit acheteur, que ce produit ne présente ni défauts de fabrication ni défauts de matériaux au moment de sa vente par Leviton, et n'en présentera pas tant qu'il est utilisé de façon normale et adéquate, pendant une période de 5 ans suivant la date d'achat. La seule obligation de Leviton sera de corriger les dits défauts en réparant ou en remplaçant le produit défectueux si ce dernier est retourné port payé, accompagné d'une preuve de la date d'achat, avant la fin de la dite période de 5 ans, à la **Manufacture Leviton du Canada Limitée, au soin du service de l'Assurance Qualité, 165 boul. Hymus, Pointe-Claire, (Québec), Canada H9R 1E9**. Par cette garantie, Leviton exclut et décline toute responsabilité envers les frais de main d'oeuvre encourus pour retirer et réinstaller le produit. Cette garantie sera nulle et non avenue si le produit est installé incorrectement ou dans un environnement inadéquat, s'il a été surchargé, incorrectement utilisé, ouvert, employé de façon abusive ou modifié de quelle manière que ce soit, ou s'il n'a été utilisé ni dans des conditions normales ni conformément aux directives ou étiquettes qui l'accompagnent. **Aucune autre garantie, explicite ou implicite, y compris celle de qualité marchande et de conformité au besoin, n'est donnée, mais si une garantie implicite est requise en vertu de lois applicables, la dite garantie implicite, y compris la garantie de qualité marchande et de conformité au besoin, est limitée à une durée de 5 ans. Leviton décline toute responsabilité envers les dommages indirects, particuliers ou consécutifs, incluant, sans restriction, la perte d'usage d'équipement, la perte de ventes ou les manques à gagner, et tout dommage-intérêt découlant du défaut ou de l'exécution des obligations de cette garantie.** Seuls les recours stipulés dans les présentes, qu'ils soient d'ordre contractuel, délictuel ou autre, sont offerts en vertu de cette garantie.